

Respecter le conseil municipal

À l'heure où le respect est réclamé à juste titre par tous les citoyens et leurs représentants, il est paradoxal que notre Conseil municipal ne soit plus respecté par des groupes d'opposition. Les appels à manifestations politiques lors du Conseil municipal par ces deux groupes d'opposition de droite et de gauche, soudain unis, n'ont pour but que de désorganiser le Conseil municipal et d'empêcher le vote des délibérations.

L'intervention de la police municipale lors du dernier Conseil municipal pour éviter les dérapages ne devrait pas être nécessaire dans un fonctionnement normal. Sa présence n'avait d'ailleurs jamais été demandée jusqu'à présent. L'appel à la rue et à quelques manifestants censés la représenter semble être la tentation de nos opposants. Ceux-là même qui invoquent de manière exclusive leur démocratie, finissent par dénaturer voire récuser celle de tous les citoyens.

Pour notre groupe, la démocratie est simple : les élus du Conseil municipal votent les délibérations à la majorité des voix, en l'occurrence après le vote du Budget Primitif, pour réaliser les projets pour lesquels nous avons été élus.

Les Pénivauxois et les Pénivauxoises n'attendent pas de nous des agitations stériles et dangereuses, mais la mise en route rapide et efficace de notre programme au bénéfice de notre ville.

C'est aussi notre seul souhait.

Henri De Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil
pour le groupe majoritaire,
"Vaux-Le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

Dérive anti-démocratique

Le déménagement de la mairie aux Communs du Château est désormais une obsession pour Henri du BOIS de MEYRIGNAC et conditionne les principales décisions qu'il prend.

- Augmentation de 25,3% des impôts lors du conseil municipal du 30 mars,

- Renégociation et étalement de la dette de la Ville jusqu'en 2048 (conseil municipal du 16 mai) pour, dès cette année, emprunter de quoi financer ce coûteux projet. Une renégociation dont le coût s'élève à 1 million d'euros pour les finances communales,

- Réévaluation à 5,3 millions d'euros du montant jusqu'auquel le maire peut signer seul et sans passer par le conseil municipal les marchés publics alors que le plafond était de ... 139 000 euros en début de mandat.

Passage en force et opacité : voilà comment Henri du BOIS de MEYRIGNAC s'obstine à mener un projet qui suscite rejet et incompréhension.

- Plus de 1 100 signatures Internet et papier pour la pétition que nous avons lancée début avril,

- Manifestation totalement inédite de la population devant la Maison des Associations avant le dernier conseil municipal avec – une première là aussi – présence de la police,

- Abstention du groupe communiste sur la délégation de signature des marchés publics alors que ses élus avaient jusqu'à présent voté toutes les orientations financières.

De tout cela, Henri du BOIS de MEYRIGNAC se moque. Mais combien de temps encore ses colistiers le suivront-ils dans ce déni de réalité ? Pour signer notre pétition : <https://bit.ly/3JXphHb>

N. BEAULNES-SERENI, J.-M. JUDITH,
P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL,
S. VALENTE et D. GAVARD

"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Un 49.3 municipal à Vaux-le-Pénil !

Le conseil Municipal du 16 mai 2023 restera dans les annales. Les élus "majoritaires" y ont été accueillis par un rassemblement d'une centaine de personnes. La soirée résume **le climat de déliquescence démocratique régnant à Vaux-le-Pénil** : des citoyennes et citoyens venant demander des comptes face au projet de transfert de la mairie et une hausse d'impôts de 25 % imposés sans aucune concertation et des élus "majoritaires" incapables du moindre dialogue. Aucun ne prendra le temps de venir discuter avec la population. Faute de chaise en nombre suffisant, une partie du public est restée debout lorsque débute le conseil. Les mêmes élus "majoritaires" sans scrupules se félicitent de l'intérêt des habitants pour leurs projets et simulent une réunion publique que nous réclamons depuis 2 ans en vain. Face aux réactions agacées de la salle, **le Maire en a été réduit à l'autoritarisme, à défaut d'autorité.**

Malgré nos arguments, **19 élus sur 33 lui ont ensuite donné la possibilité de signer des marchés allant jusqu'à 5,2 millions sans les faire voter par le conseil.**

Nous refusons ces coups de force à répétition et poursuivons notre combat. **Notre groupe a déposé un recours devant le Tribunal Administratif pour faire annuler une hausse de taxe foncière votée en catimini.** De manière unitaire, nous envisageons aussi l'organisation d'une grande marche citoyenne pour que s'exprime le refus d'une nouvelle mairie qui n'est vraiment pas la priorité !

J. GUERIN, A. BOULET,
A. BOUTET, V. ZACCARDO
Rejoignez nous sur la page FB
Vaux-le-Pénil notre bien commun

Les députés communistes veulent protéger EDF

Le 4 mai dernier, lors de leur journée d'initiative parlementaire, les députés communistes ont fait adopter en 2^{ème} lecture, **contre l'avis du gouvernement** une proposition de loi afin de « protéger le groupe EDF d'un démembrement ». Ce texte prévoit entre autre le **rétablissement des tarifs réglementés de l'électricité pour les PME de moins de 250 salariés et les communes de moins de 50 000 habitants.**

Les députés, après une 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale puis une 1^{ère} lecture au Sénat ont voulu fixer dans la loi le fait qu'EDF est une société anonyme « d'intérêt public ».

Sébastien Jumel, député PCF, corapporteur de cette proposition de loi avec Philippe Brun (PS) a défendu ce texte qui permet de « remettre EDF sous le giron public définitivement ».

Cette proposition n'est pas encore adoptée car elle doit maintenant être encore examinée en 2^{ème} lecture par le Sénat pour pouvoir aboutir. Les sénateurs et sénatrices, à majorité de droite, qui avaient validé la 1^{ère} mouture de cette proposition de loi vont-ils adopter la nouvelle version ? Vont-ils aider les PME et les collectivités concernées, étranglées par la hausse des prix de l'énergie depuis un an ? Vont-ils vouloir apporter une bouffée d'oxygène financière aux communes ? La balle est dans leur camp !

Patricia Rouchon, Viviane Janet,
Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques.

En aucun cas la Ville ne peut effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOTRE MAGAZINE EST
ACCESSIBLE EN LIGNE
SUR LE SITE DE LA VILLE



NOTRE PAGE FACEBOOK
@VilleVLP

NOTRE COMPTE INSTAGRAM
@Ville.de.vaux.le.penil

État civil

Naissance

- Maraame MINTÉ née le 20 avril 2023
- Édouard, Philippe, Bruno MALETTE né le 20 avril 2023
- Manoé, Auguste GAUTHIER né le 26 avril 2023

Mariage

- Julie LEDRU et Thibaud HEIM mariés le 6 mai 2023
- Laetitia POLETTI et David MIOT mariés le 6 mai 2023
- Aristide BALANDA et Laetitia FACORAT mariés le 13 mai 2023
- Virginie CHEBBAH et Ludovic DELIN mariés le 20 mai 2023

Décès

- M. Jacques, Louis, Henri PICQ décédé le 30 mars 2023
- M. Philippe BALAGUER, décédé le 1^{er} avril 2023
- M^{me} Claudine BERGER, épouse ROGER, décédée le 1^{er} avril 2023
- M^{me} Yvette Mauricette, Marie-Louise ROBERT décédée le 16 avril 2023
- M. Pierre HANNOUN décédé le 26 avril 2023
- M. Jean TEYSSIER décédé le 2 mai 2023
- M. Hervé, Gilles, Lucien SYLVAIN décédé le 8 mai 2023